

Zeitschrift: Le rameau de sapin : journal de vulgarisation des sciences naturelles
Herausgeber: Société des Sciences Naturelles de Neuchâtel
Band: 31 (1897)
Heft: 10

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 25.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Rameau de Sapin.

Neuchâtel, le 1^{er} Octobre 1897.

Ce journal paraît une fois par mois.

On s'abonne chez M^r le Prof. Fritz Tripet, à Neuchâtel, au prix de fr. 2.50 par an pour la Suisse et fr. 3.- pour l'étranger.
Abonnement pris dans les Bureaux de Poste, au prix de fr. 2.60 pour la Suisse et fr. 3. 50 pour l'étranger.

UN REDOUTABLE ENNEMI DE NOS FORÊTS DE CONFÈRES

(SUITE ET FIN)

Le tomique typographe étant maintenant décrit assez exactement pour que tout observateur attentif puisse sans se tromper le reconnaître à première vue, disons un mot de ses mœurs. Elles ressemblent à celles de tous les coléoptères migrateurs.

Lorsqu'après les giboulées de Mars et d'avril les premiers beaux jours annoncent le retour du printemps, les bostriches sortent les uns après les autres de leurs retraites hivernales. Isolés encore, ils errent sur les troncs, ou si l'air est suffisamment attiédi, ils sollicitent ça et là. Ce sont évidemment les pionniers de quelque grande émigration qui se prépare. Le temps change-t-il et la "lune rousse" menace-t-elle les premières fleurs écloses de quelque gelée tardive, ils battent prudemment en retraite vers leurs quartiers d'hiver. Ils s'y cantonnent pendant quelque temps pour les quitter définitivement vers la fin de Mai. Si l'arbre dans l'écorce duquel ils sont nés leur convient, ils y restent, tout en établissant leurs nouveaux quartiers dans les parties du tronc qu'ils n'ont pas encore ravagées. Dans le cas contraire, ils s'élèvent dans les airs comme pour reconnaître le pays. Leurs attroupements aériens, semblables à des essaims d'abeilles, vont et viennent jusqu'à ce que quelque sapin les attire et fixe enfin leur choix. Ils donnent la préférence au vieux bois, à celui qui est étendu sur le sol, abattu par la hache ou le vent. Ce qui ne les empêche nullement de choisir pour domicile de jeunes arbres en pleine croissance. Ils sont donc capricieux, et quand ils ont pris l'essor nul ne peut prévoir où ils s'arrêteront. Mais malheur au sapin blanc, jeune ou vieux, sur lequel ils se posent. Rien ne peut le sauver, car attaqué dans l'un de ses organes vitaux les plus importants, il se desséchera peu à peu et finira par succomber aux coups de main des ennemis qui se sont glissés dans son écorce.

Les mœurs de ces insectes ont pu être étudiées surtout après le terrible ouragan qui s'est abattu le 6 novembre 1864 sur les vastes massifs du Jura et y renversa, d'après le rapport de l'inspecteur des forêts de la région, plus de 88 000 arbres, soit un volume de 53 000 mètres cubes de bois. Ses chemins qui ont été construits depuis cette date-là n'existant pas encore, l'exploitation ne put être achevée qu'en 1871.

Un séjour aussi prolongé sur le sol de la forêt ne pouvait que nuire à ces arbres, dont un grand nombre avait d'ailleurs été mutilés par l'ouragan. Ils s'altérèrent et furent bientôt visités par les tomiques typographes. Ces coléoptères s'y multiplièrent avec une rapidité et dans des proportions effrayantes. Par ignorance, on négligea de prendre au moment de l'exploitation toutes les précautions requises en pareil cas. Aussi,

dès que les sapins renversés eurent été enlevés, se jetèrent-ils immédiatement sur les arbres restés debout et en firent-ils périr un grand nombre qu'on dut exploiter d'urgence.

Des escouades de bûcherons et de forestiers furent occupés sans relâche de 1870 à 1873 à abattre tous les arbres habités par les bostriches. Ces arbres étaient au nombre de 180 000 environ et représentaient approximativement le volume énorme de 73 000 mètres cubes. Ses ravageurs, grâce à cette mesure énergique, battirent en retraite, mais l'administration, pour conjurer si possible tout péril à l'avenir, fait procéder chaque année à une inspection minutieuse des forêts de la contrée.

À ce sujet, il ne faut pas croire que l'exposition au froid ou le séjour prolongé dans l'eau suffise pour tuer ces insectes malveillants. On en a observé qui sont sortis indemnes de bois flottés, qui, après avoir été déposés sur le sol, y étaient restés pendant plusieurs semaines exposés aux atteintes de la gelée. Ses larves et les nymphes sont sans doute plus délicates. Elles périssent promptement sous l'action des rayons solaires. Mais, quant aux œufs et à l'insecte parvenu à son complet développement, le seul moyen de les détruire radicalement, c'est comme il a été dit plus haut, de les brûler avec l'écorce, aussitôt après l'abatage.

Comme on s'en souvient peut-être, l'été si chaud et si prolongé de 1893 a été extrêmement favorable à la multiplication du bostriche dans notre Jura. Il ne faudrait pas sans doute s'exagérer le danger auquel sont exposés les conifères dans nos régions. Cependant, le danger est assez réel pour que la Commission forestière du Val-de-Ruz, l'un des districts de notre canton les plus menacés, ait cru devoir, dans une circulaire publiée l'été dernier, adresser aux communes et aux particuliers les recommandations qui suivent et qu'il n'est pas inutile, nous semble-t-il, de rappeler :

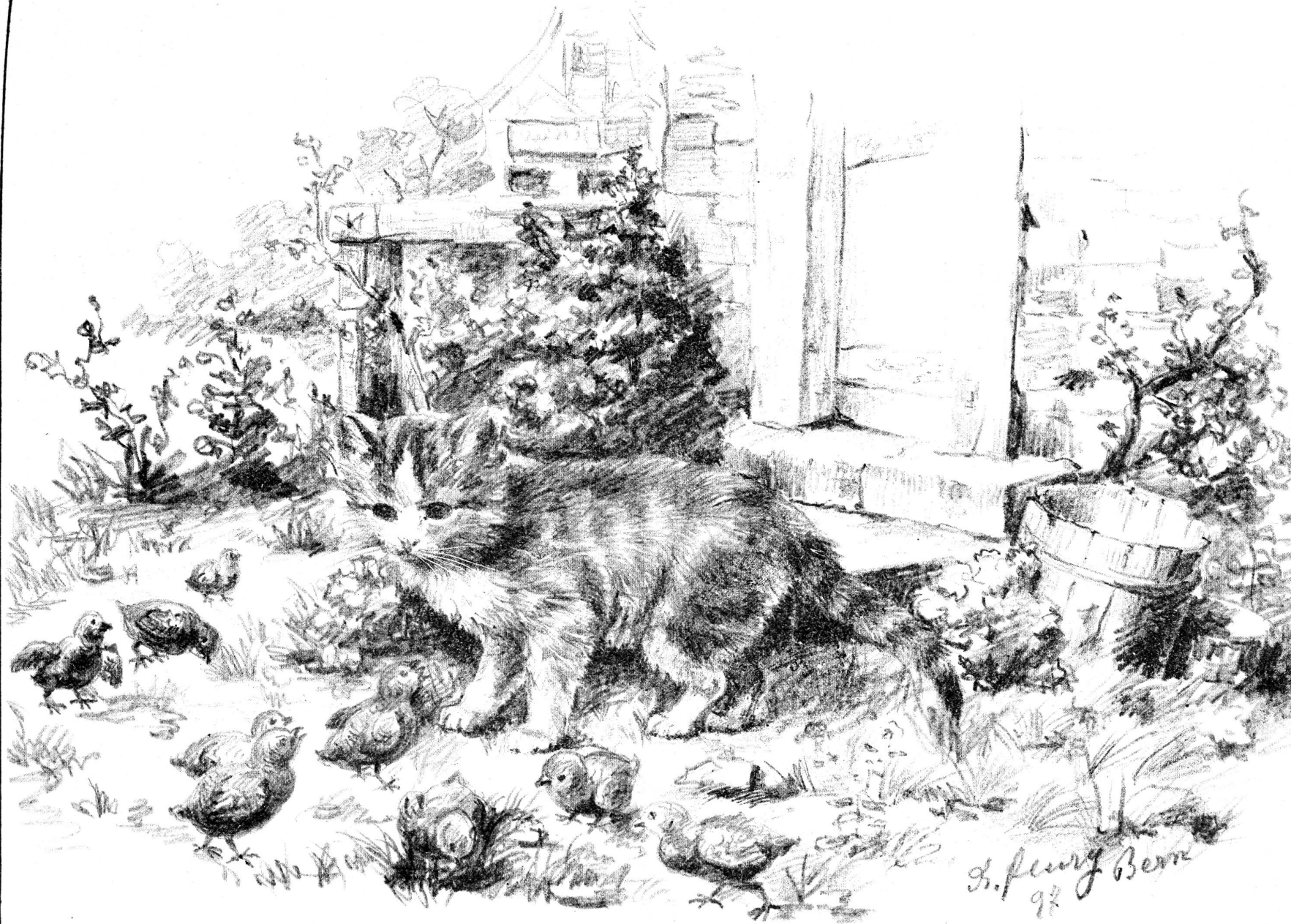
"1. Les communes et particuliers sont invités à faire abattre immédiatement dans leurs forêts tous les bois secs ou qui sèchent (voir circulaire du 14 août 1896 de l'inspecteur d'arrondissement); à enlever avec précaution et à détruire par le feu l'écorce au fur et à mesure de l'abatage. L'inspecteur donne au sujet des feux les instructions suivantes : On fait un petit tas de brindilles et avant de l'allumer on l'arrose de quelques gouttes de pétrole, afin d'activer les flammes. Ses feux ne doivent pas être trop grands. On gagne du temps et on évite tout danger en faisant un feu par arbre.

"2. L'inspecteur d'arrondissement est chargé de demander à M^r l'Inspecteur général des forêts l'autorisation de pouvoir, pour l'exercice courant, déroger aux plans d'aménagement sanctionnés; de marteler plus spécialement pour les prochaines coupes, dans les forêts contaminées, tous les bois qui, pour une cause ou pour une autre, sont dépérissants, et d'éclaircir les peuplements d'âge moyen désignés par l'inspecteur.

"3. La Commission recommande de faire écorcer les bois de service par les bûcherons avant la renaissance, de mettre en tas les branches dans les forêts où elles ne sont pas liées en fagots et de ne pas fixer au-delà du 1^{er} Mars le délai pour la sortie de tous les fagots et branches. I. Perrin.

CHAT ET POUSSIN

Les chats, en général, ont plus de détracteurs que d'amis. Tandis que l'on vante la fidélité, le dévouement et le bon naturel du chien, chacun s'accorde à blâmer bien haut la soi-disant fausseté, l'hypocrisie et la féroce du chat. Sans doute, il y a des exceptions: quelques vieilles demoiselles leur instituent un vrai culte et font de leur chat une idole; les enfants aussi savent apprécier les qualités des jolis minois à la fourrure soyeuse et aux mouvements pleins de grâce. Le faible a en général de la sympathie



G. Fung Bern
98

pour l'être faible comme lui, tandis que l'homme libre et fort, roi de la création et maître de lui, choisit le chien comme compagnon et comme ami, et laisse à l'écart le chat, indigne de toute affection, bon tout au plus à débarrasser la maison des rats et des souris qui mettent les provisions en danger, et nécessitent la présence d'une police sévère. Malheur au chat qui ne fera pas bien son service ; on ne le garde que pour cela et son compte est vite réglé s'il ne sait pas mettre bon ordre aux invasions et aux tentatives des souris.

Il y a cependant des personnes de par le monde qui prennent le parti des chats^(*) et de nombreux faits viennent confirmer d'eux-mêmes l'éloge qu'ils font de leur caractère. Voici un cas très curieux qui donne un démenti formel à toutes les assertions de la fourberie et de la fausseté des chats.

Ma cousine, M^{me} Louise Terret, en villégiature avec ses enfants à Thonne, a été témoin de ce que je vais vous raconter ; elle est prête à confirmer mon récit à ceux qui pourraient douter de sa véracité.

Un pauvre petit poussin avait été abandonné par sa mère à sa sortie de la coquille. Malinque et chétif, il avait inspiré à la poule plus de mépris que d'affection et simplement elle l'avait mis de côté, l'abandonnant à son triste sort. M^{me} Ithen, la dame de la pension où était ma cousine, le prit dans sa main et l'apporta à son chat qui dormait paisiblement et chaudement pelotonné sur son fauteuil favori. M^{me} Ithen dut le réveiller, mit le poussin entre ses deux pattes chaudes et douillettes, et l'exhorta par quelques paroles câlines à prendre soin de l'orphelin. Le chat comprit parfaitement ce qu'elle attendait de lui. Il garda le poussin blotti sous sa chaude fourrure et sembla s'engager tendrement de son protégé. Ils s'écurèrent ainsi longtemps pour le plus grand plaisir de l'un et de l'autre. Dès que l'on avait donné à manger au poussin, le chat le reprenait entre ses pattes et dormait avec lui. Plus tard, comme le poussin prospérait et se développait, aux heures de sieste le chat prenait le poussin délicatement avec ses dents, comme il aurait fait d'un de ses petits, et sautait avec lui sur son fauteuil, ou bien alors c'était le poussin qui accourait vers son ami pour faire avec lui le sommeil accoutumé.

L'amitié la plus tendre existait entre ces deux créatures si dissemblables et dont l'une aurait pu si facilement croquer l'autre. Malheureusement, une fin tragique était réservée à ce tendre amour. Un matin, on trouva le poussin asphyxié sous l'épaisse fourrure de son ami, qui, sans le vouloir, avait sans doute, pendant le sommeil, exercé une pression trop forte sur le fragile corps blotti entre ses pattes. On eut beaucoup de peine à arracher au chat le corps inanimé du poussin. Ce fut un désespoir inexprimable. Le pauvre chat était désolé de ne plus voir son ami, et pendant plusieurs jours il l'appela et le chercha constamment en poussant des miaulements lamentables.

Espérons que le temps adoucira son chagrin comme bien d'autres en ce bas monde.

Que l'on vienne dire maintenant que les chats ne sont pas capables de bons sentiments !

Laure Fraissard.

On nous apporte à l'instant un frais bouquet de fraises cueillies au Mail et l'on vient d'en trouver également au pied de la forêt de Chaumont. Des fraises après le 20 Octobre, cela ne se voit pas chaque année.

(*) Voir "ce qu'était Minette", Rameau de Sapin du mois d'Octobre 1895, page 39. (Réd.).